

Environ 18.000 migrants régularisés en 2014

Le pari gagnant du Maroc

INTÉGRATION. Un total de 27.332 demandes de régularisation de sans-papiers ont été présentées, dont 17.916 ont été satisfaites, soit un taux de 65%. L'opération, lancée officiellement en novembre 2013, a essentiellement bénéficié à des ressortissants issus d'Afrique subsaharienne.



CREDIT PHOTO: DR

lors des différentes phases de préparation et d'exécution de cette stratégie nationale.»

Dans ce sens, le ministre chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la migration, Anis Birou, a indiqué que l'approche adoptée par son département, en coordination avec l'ensemble des départements concernés, repose sur quatre objectifs stratégiques, à savoir la facilitation de l'intégration des immigrés régularisés, la mise à niveau du cadre réglementaire, la mise en place d'un cadre institutionnel adapté et la gestion des flux migratoires dans le respect des droits de l'Homme.

Il était évident que cette opération lancée par le Royaume, suite aux instructions royales, est le produit d'une approche qui fait prévaloir l'aspect social. Mais l'on ne peut nier que la problématique de l'immigration clandestine est, également, une affaire de sécurité. A ce sujet, M. Draïss a fait état du démantèlement de 105 réseaux spécialisés dans la traite d'êtres humains en 2014, soulignant que les autorités ne toléreront plus, à l'avenir, la constitution de camps illégaux de candidats à l'immigration, en particulier à proximité des présides occupés de Sebta et Méllilia.

Afin d'empêcher l'exploitation des migrants par lesdits réseaux■

LOUAY KERDOUSS

Le bilan officiel tant attendu de l'opération exceptionnelle de régularisation des étrangers au Maroc, qui a pris fin le 31 décembre 2015, a été enfin révélé. Ainsi, le Royaume aurait reçu un total de 27.332 demandes, dont 17.916 ont été satisfaites, soit un taux de satisfaction de 65%, a annoncé, lundi 9 février 2015 à Salé, le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Cherki Draïss. Le fait très marquant de cette opération est certainement le taux de satisfaction des demandes des femmes et des enfants, qui s'élève à 100%, avec 10.178 cas.

Dans les détails, cette opération, lancée officiellement en novembre

2013, a bénéficié à des ressortissants issus de 116 nationalités, mais sont en majorité originaires d'Afrique subsaharienne. Les Sénégalais arrivent en tête (6.600), suivis des Syriens (5.250), des Nigériens (2.380) et des Ivoiriens (2.281), a précisé M. Draïss.

La dimension sécuritaire

Une lecture des chiffres sur l'immigration au Maroc peut laisser croire que cette opération a été, largement, une réussite. Elle a concerné plus de 90% du total des migrants illégaux au Maroc, qui avoisinent les 30.000 migrants. Selon M. Draïss, ce «succès est dû à l'approche participative adoptée

Cherki Draïss et Anis Birou lors de la présentation du bilan de l'opération de régularisation.